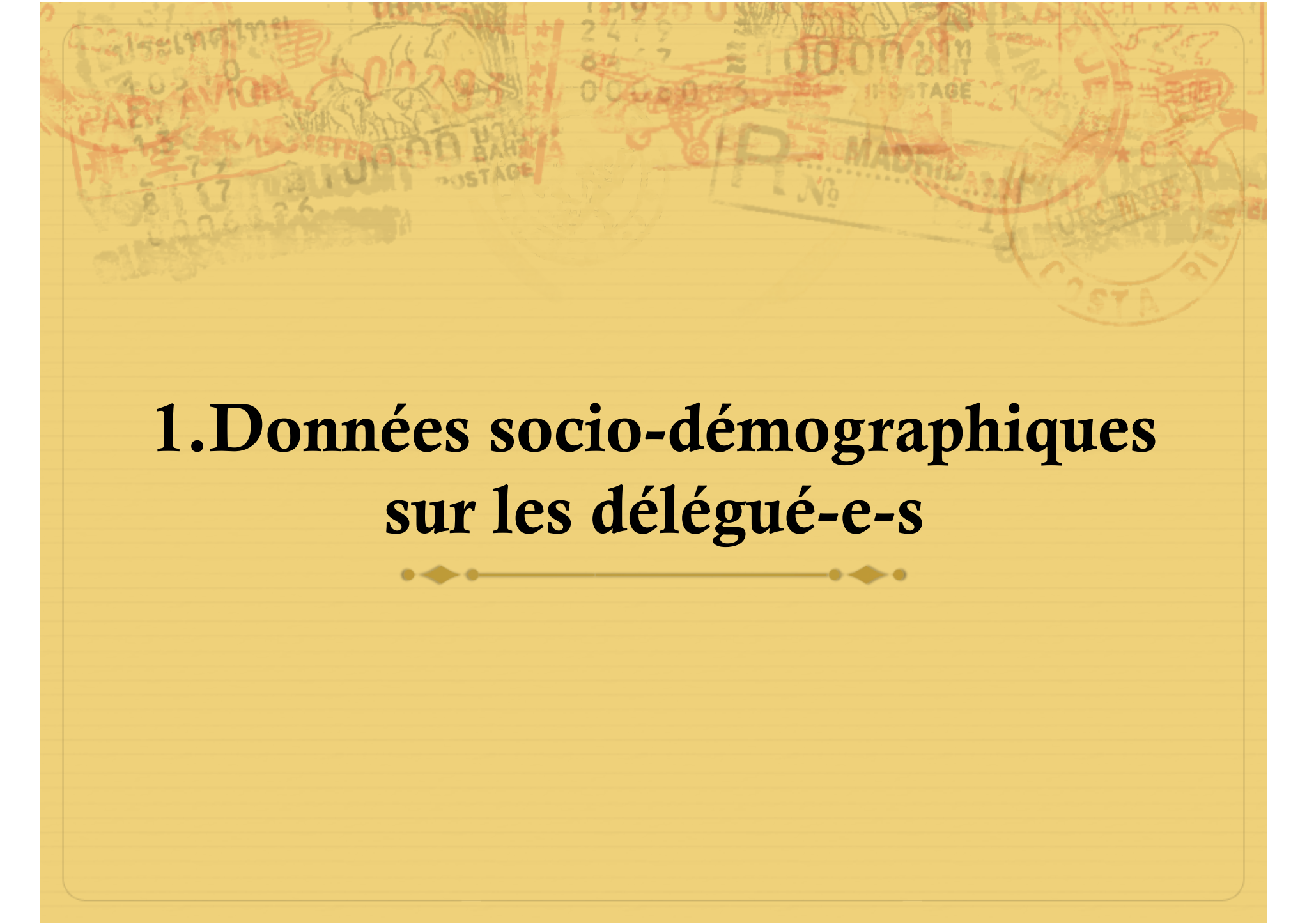


**Enquête sur les délégué-e-s
au VIe congrès de la fédération
SUD-CT
(26/29 mars 2013 - Arzon)**

Sophie Bérourd (Université Lyon 2 – Triangle), Jean-Michel Denis (Université Marne la Vallée – CEE), Martin Thibaut (Université de Limoges)

Une enquête, menée avec Solidaires, sur plusieurs années

- ✦ Questionnaires lors des congrès nationaux de Solidaire (2008/ 2011) + enquête qualitative. Premier rapport accessible en ligne : <http://www.solidaires.org/article44594.html>
- ✦ Questionnaires passés également lors des congrès de SUD Santé Sociaux (2009), de SUD-Rail (2009 et 2012), SUD PTT (2012)
- ✦ SUD CT : **109** répondants sur **135** délégué-e-s présent-e-s, soit plus de **80%** de taux de réponse.
- ✦ Une comparaison avec les données recueillies lors des congrès de Solidaires qui n'est qu'indicative car limite de cette comparaison entre une fédération professionnelle et une union interprofessionnelle.
- ✦ Attention, l'enquête porte sur les délégués au congrès, non sur les adhérents de la fédération.
- ✦ Première exploitation des données / à approfondir grâce à vos remarques et suggestions.



1. Données socio-démographiques sur les délégué-e-s

◆◆————◆◆

Répartition hommes / femmes

	% Congrès SUD CT 2013	% congrès Solidaires 2011	% congrès SUD PTT 2012
Femmes	42,2	30,9	32,8
Hommes	57,8	68,4	65,6
Non réponse	0	0,7	1,6

Féminisation



- ✦ Beaucoup plus importante parmi les délégué-e-s de SUD CT que parmi ceux de Solidaires ou de SUD PTT
- Dimension liée à la forte féminisation au sein de la fonction publique territoriale – même si le taux de féminisation de la FPT est plus élevé (60,3% / 42,2% pour les délégué-e-s au congrès)
- Féminisation qui semble également présente à la base, au sein des syndicats : ainsi, nombre de délégués n'ont pas répondu aux dernières questions sur la parité en expliquant que leur syndicat était quasi exclusivement composé de femmes.

Age moyen des délégué-e-s

- ✦ **Âge moyen** pour l'ensemble des délégué-e-s : **47,8 ans** (48,6 pour Solidaires en 2011 et 47,2 en 2008, 47,5 ans pour SUD PTT))
- ✦ âge moyen des femmes : 48,7 ans
- ✦ âge moyen des hommes : 47,14 ans
- ✦ Relativement plus élevé chez les femmes, ce qui pourrait montrer un enjeu de renouvellement générationnel pour les délégué-e-s des deux sexes.
- ✦ Aucun délégué de moins de 30 ans ; 17 entre 30 et 39 ans (15,5%)
- ✦ Les délégué-e-s ont, en moyenne, 18 ans d'ancienneté dans la FPT, ce qui est à mettre en relation avec la moyenne d'âge.

Formation initiale (1)

Diplôme	Fréquence	%
Pas de diplôme	2	1,83
BEPC	6	5,5
CAP/BEP	28	25,7
Bac général	11	10,09
Bac Pro	7	6,42
BTS	4	3,67
DEUG	4	3,67
Bac + 3	19	17,43
> Bac +3	12	10,91

Formation initiale (1)

- ✦ Deux sous-groupes semblent se dégager : les délégué-e-s ayant un diplôme inférieur au bac (30,3%) et les délégué-e-s ayant niveau Bac+3 ou au-delà (28,44%)
- ✦ Pour comparaison : 16,5% des délégué-e-s de Solidaires en 2011 ont un niveau V (CAP/BEP/BEPC) et V Bis (Certificat d'étude)
- ✦ En revanche, niveau comparable avec SUD PTT (31,83%).
- ✦ Importance au sein de la FPT des catégories C.

Statut d'emploi des délégué-e-s

- ✦ **80,7% des délégué-e-s sont à temps plein / 16,5% à temps partiel (comparaison SUD PTT, seuls 9,32% à temps partiel.**
- ✦ **96,3% des délégué-e-s sont fonctionnaires.**
- ✦ 1 CDD et 3 sans réponse.
- ✦ Le taux de délégués à temps plein est comparable à celui des effectifs de la FPT (79,8%). Par contre, les délégués sont presque tous fonctionnaires, alors que le taux de titulaires au sein de la FPT est de 75%.

Répartition par types de collectivités

	%
Mairie	41,28
Conseil général	43,12
CCAS	4,59
Autres dont Conseil régional	12,84 (CR : 2,75)

Comparés à la répartition dans l'ensemble de la FPT (données Insee), les délégués de SUD CT sont sur-représentés dans les conseils généraux (43,1% des délégués, alors que ces collectivités représentent 16,1%) et sous-représentés dans les mairies et structures intercommunales (qui représentent 75,5% des effectifs de la FPT).

Répartition par nombre d'agents dans la collectivité

- ✦ 67,89% des délégué-e-s travaillent dans une collectivité territoriale qui compte plus de 1000 agents.
- ✦ = concentration dans les grandes structures, plus forte encore que dans l'ensemble de la FPT (42,7% dans des structures de plus de 1000 agents).
- ✦ 11% dans des collectivités comptant entre 350 et 1000 agents (15,9% dans l'ensemble de la FPT).
- ✦ 20,18% dans des collectivités comptant moins de 350 agents (41,5% dans la FPT). Faible présence dans les collectivités comptant le moins d'agents.
- ✦ Les deux données (type de structure et nombre d'agents) permettent de penser que les délégués viennent majoritairement de grandes villes et de conseils généraux.

Filières

	%
Administrative	21,1
Sociale	22
Technique	33,9
Autres	22,9

La répartition, comparée à la distribution de l'ensemble des effectifs de la FPT, montre une sur-représentation dans la filière sociale (22% des délégués pour 9,5% de l'ensemble de la FPT), et une sous-représentation de la filière technique (33,9% contre 47,4% de l'ensemble).

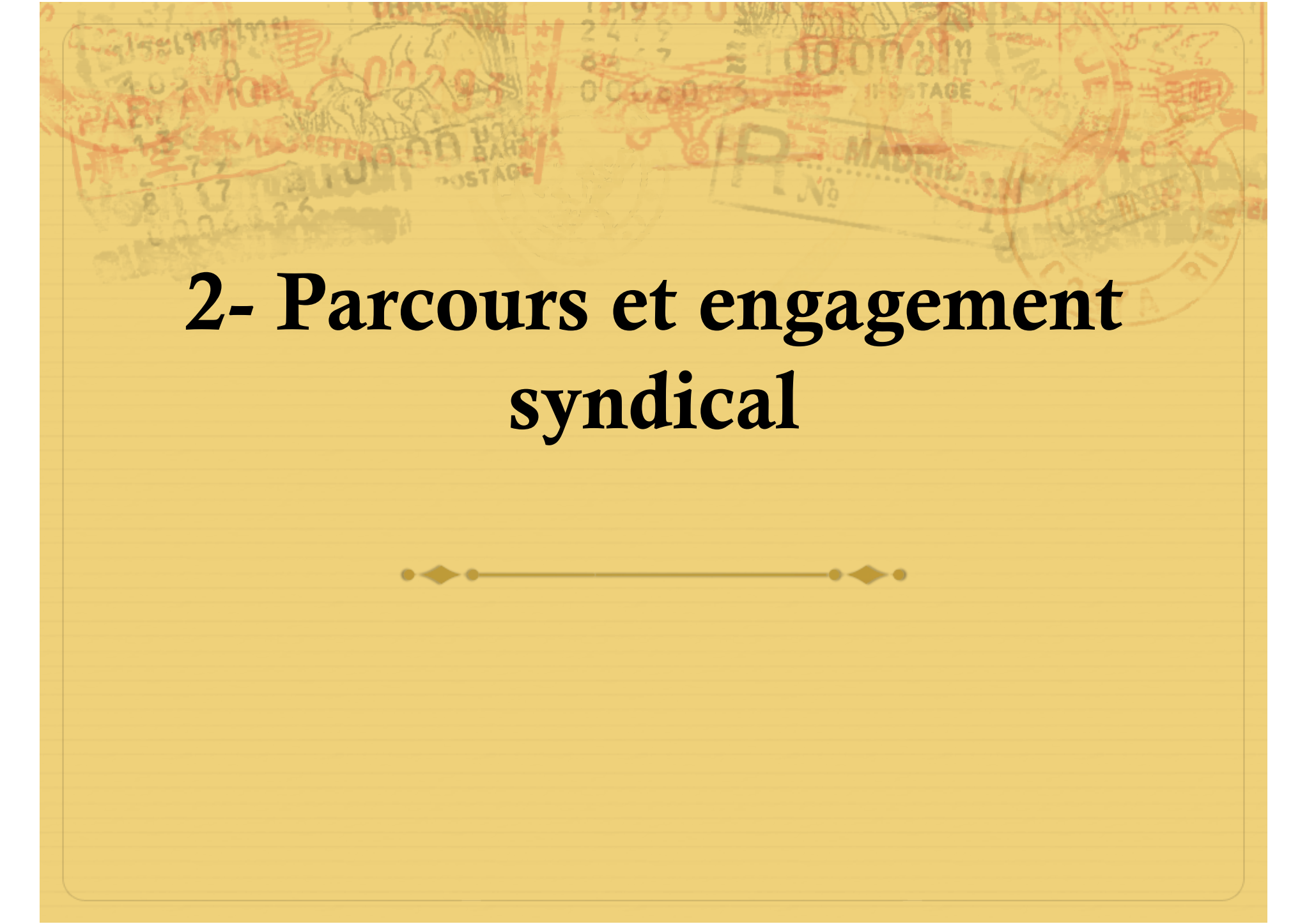
La filière culturelle a été oubliée dans le questionnaire, ce qui explique le nombre important de réponses « autres ».

Catégories socio-professionnelles (ensemble des délégué-e-s)

	Fréquence	%
A	15	13,76
B	41	37,61
C	51	46,79

Cette répartition est très atypique par rapport à l'ensemble de la fonction publique territoriale : les catégories A et surtout B sont sur-représentées, les catégories C fortement sous-représentées.

Dans la fonction publique territoriale, les agents de catégorie A représentent 8,4% des effectifs, ceux de catégorie B 12,5% et ceux de catégorie C 76,8%.



2- Parcours et engagement syndical



Ancienneté et parcours antérieur

- ✦ 8 ans d'ancienneté moyenne au sein de SUD-CT pour l'ensemble des délégué-e-s.
- ✦ Celles et ceux qui ont été membres auparavant d'un autre syndicat sont **majoritaires** (58,7 % contre 38,5%) ; différence ici avec SUD PTT où ceux qui n'ont pas auparavant été membres d'un autre syndicat sont désormais majoritaires (54%)
- ✦ Parmi ceux qui ont été membres d'un autre syndicat, **43,7% sont passé par la CGT, 34,4 % par la CFDT**, 1,5% de la CFTC ; 20% proviennent d'un autre syndicat, dont la moitié d'un autre SUD en majorité (SUD éducation, SUD PTT, SUD Santé Sociaux, SUD Rural...)
- ✦ 41,2 % des délégué-e-s assistent à leur premier congrès fédéral.

Les motifs d'engagement au sein de SUD CT

- ✦ Deux grands motifs se dégagent : « la volonté de participer à un syndicalisme de lutte » (71,5%), « la proximité en termes d'idées et de valeurs » (59,6%)
 - ✦ Troisième motif : « le mode de fonctionnement interne » (29,3%)
 - ✦ A l'inverse, les motifs qui ne sont pas retenus : « l'influence du syndicat dans mon établissement » (3,6%), le « syndicat m'ai aidé à obtenir une embauche sous statut » (0,9%)
- = motifs idéologiques qui prédominent ainsi qu'un attachement affirmé aux pratiques de démocratie interne
- = à mettre en relation avec le fait que 29,3% des délégué-e-s déclarent s'être syndiqué-e-s à la suite d'un conflit local ou national.

Mandats et responsabilités syndicales

Type de mandat	%
CTP	40,3
CAP	25,69
CHSCT	31,19

Note sur le tableau : le résultat peut être supérieur à 100% car ces mandats ne sont pas exclusifs.

13,7% des délégué-e-s indiquent n'avoir aucun mandat.

66% disposent de décharges syndicales (heures de délégation).

Engagement syndical et discriminations

- ✦ **45,8%** des délégué-e-s estiment avoir fait l'objet depuis leur engagement d'une forme de discrimination (et 45,8% non)
- ✦ Détail intéressant : 50 délégué-e-s répondent oui, mais 64 renseignent les questions sur les pratiques discriminatoires auxquelles ils ont été confrontés et parmi ceux-ci :
- ✦ 46,8% indiquent que cela a concerné leur évolution de carrière
- ✦ 26,5% leur activité de travail
- ✦ 7,8% l'obtention de primes
- ✦ Enfin, 15,6% des délégué-e-s déclarent avoir subi des pressions lorsqu'ils/elles ont décidé de prendre un mandat sous le sigle de SUD CT.

Multi-engagement



- ✦ 41,28% des délégué-e-s ont un autre engagement que leur engagement syndical dans SUD CT (ce taux est de 64% pour les délégués au congrès de Solidaires en 2011).
- ✦ Parmi ces derniers, par ordre d'importance, 24,4% sont engagés dans un parti politique, 15,5% dans une association de quartier et 13,3% dans une association de lutte en soutien aux sans-papiers.
- ✦ Attention : ces engagements peuvent être multiples



**3- Sur le rapport à
Solidaires**

- ✦ **97,2%** des délégué-e-s se disent très ou assez favorables à la présence de leur fédération au sein de Solidaires (3 sans avis ou sans réponse)
- ✦ **69,7%** indiquent participer aux réunions organisées dans le cadre de leur Solidaires local et parmi ceux-ci 35,5% y assistent au moins une fois par mois et 21% une à deux fois par trimestre.
- ✦ Résultats plus élevés que ceux obtenus lors du congrès de SUD PTT où 51,7% des délégués indiquent participer aux réunions du SL et 29,1% parmi ceux-ci déclarent assister au moins une fois par mois aux réunions.

Implication dans les Solidaires locaux

- ✦ Tendances à une forte implication des militant-e-s de SUD CT, lorsque des implantations existent, dans les Solidaires locaux ?
- ✦ 43,1% des délégués assument des responsabilités au sein de Solidaires (contre 35,6% des délégué-e-s de SUD PTT) :
12,8% sont membres du conseil du SL, 12,8% sont membres du bureau du SL (contre 8,3% des délégué-e-s de SUD PTT) ;
3,6% y assurent des permanences.
- ✦ La modalité d'implication la plus répandue restant le fait de participer aux manifestations interprofessionnelles (32,1%)

Sur les valeurs de Solidaires



- ✦ Les valeurs qui représentent le mieux Solidaires (3 réponses à choisir) : 77% « un syndicalisme de lutte », 49,5% « la volonté de transformer en profondeur la société » et 44% « la défense des services publics »
- ✦ Même ordre de préférence que les délégués de Solidaires au congrès de 2011, si ce n'est que la 3^e réponse la plus choisie est « l'opposition aux réformes néo-libérales » puis « la défense des services publics »
- ✦ Très forte homogénéité ici.

Les règles et pratiques de démocratie interne

- ✦ Les pratiques auxquelles les délégué-e-s apportent le plus d'importance (2 choix possibles) : « la recherche systématique du consensus » (40,3%), « le partage des tâches » (37,6%) et la « parité hommes / femmes » (32,1%).
 - ✦ Ce n'est pas tout à fait le même ordre de préférence que celui exprimé par les délégué-e-s au congrès de Solidaires : 1/ « consensus » 2/ le « principe un syndicat » = 1 voix 3/ la « circulation systématique des informations » (« partage des tâches » en 5^e position et « parité hommes / femmes en 7^e position)
- Importance numérique des femmes dans la base syndicale de SUD CT
- ✦ Ce qui fait l'objet d'un très faible attachement dans les deux cas : « le droit de veto » (retenu par 1,83% des délégué-e-s de SUD CT)

Les améliorations à apporter au fonctionnement de Solidaires

- ✦ Deux réponses à choisir et ce qui ressort dans l'ordre des préférences :
 - **La clarification du message de Solidaires vers l'extérieur (55%)**
 - **L'articulation entre les syndicats membres et les structures territoriales (33%)**
 - **La construction de son projet revendicatif (26,6%)**
 - On retrouve ici les mêmes priorités exprimées par les délégué-e-s lors du congrès de Solidaires, avec de légères différences dans l'ordre des préférences (la question de l'articulation entre les syndicats et les structures territoriales venant en premier)
 - Un point intéressant : une importance plus grande semble donnée du côté des délégué-e-s de SUD CT à la coopération avec les autres forces syndicales (17,4%)

Les enjeux internes pour les années à venir

Enoncé des enjeux	%
Renouveler les générations militantes	54,1
Faire vivre un syndicalisme de lutte des classes	44,9
Construire une véritable organisation de masse	42,2
Favoriser la recomposition syndicale	18,3
Organiser les salariés les plus précaires	15,6
Elargir les implantations dans le privé	11

Même ordre de préférence pour les trois premiers que celui exprimé par les délégué-e-s au congrès de Solidaires – une seule différence : « favoriser la recomposition syndicale » vient en bon dernier pour les délégué-e-s de Solidaires, ce qui n'est pas le cas ici.

Les trois principaux enjeux actuels pour le mouvement syndical

Les enjeux	%
La défense des services publics	53,2
La défense du droit du travail	47,7
La lutte contre la précarité	45,8
La résistance idéologique au néo-libéralisme	44
L'amélioration des conditions de travail	35,7

Les enjeux les moins retenus : la défense de l'environnement (6,4%) et l'égalité homme / femme (9,1%)

Sur l'unité d'action

La recherche de l'unité d'action représente...	%
Un objectif prioritaire qui peut justifier des concessions	24,7
Un moyen stratégique difficilement réalisable	49,5
Une impasse qui affaiblit les revendications	11
Une question qui ne se pose pas	7,3
Sans opinion	3,6



Merci de votre écoute et
de vos commentaires.

Si vous souhaitez plus de précisions sur l'enquête ou faire
part de vos remarques : sophie.beroud@univ-lyon2.fr